

MONTER, VERIFIER, RECEPTIONNER, UTILISER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED AU SENS DE LA R408

DURÉE : 4 JOURS
(28 HEURES)

Théorie : 1,5 jour
Pratique : 2,5 jours



Objectifs de la formation :

Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant dans la limite des montages suivants : Montage avec console, porte à faux, poutre de franchissement et levage de charge par potence, poulie à cliquets et corde de levage. Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21.12.2004 d'un échafaudage de pied de hauteur < 24 m monté conformément à la notice du fabricant et au sens de la R408 :
- réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- assurer la maintenance de l'échafaudage et l'utiliser dans le cadre de sa mission de vérification.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

FORMATION THEORIQUE

LES ENJEUX DE LA PREVENTION

Les textes réglementaires et les documents de référence (Décret du 01.09.2004, Arrêté du 21.12.2004, Recommandation R408 de la CNAM-DRP)

Les enjeux de la prévention

Les accidents du travail et les statistiques liés aux travaux en hauteur et aux échafaudages

LES ROLES ET RESPONSABILITES DES DIFFERENTS ACTEURS

Constructeur/employeur

Conformité du matériel, notice d'instruction

Employeur, concepteur, monteur, vérificateur, utilisateur, opérateur (droit de retrait)

Les autres acteurs de la prévention

LA PREVENTION DES RISQUES

Signaler les situations dangereuses

Prévenir les risques

Communiquer – rendre compte

LES DIFFERENTS TYPES

D'ECHAFAUDAGES ET LEUR DOMAINE

D'UTILISATION

Les échafaudages à cadre

Les échafaudages multidirectionnels

CADRE REGLEMENTAIRE, RESPONSABILITES

Identifier les responsabilités liées à la mission de vérification

Se référer au cadre réglementaire des vérifications des échafaudages

L'EXPLOITATION DE LA NOTICE FABRICANT

Comprendre une notice du fabricant

Exploiter une notice du fabricant

EXAMEN D'ADEQUATION

Exploiter le cahier des charges

Prendre en compte l'environnement

Identifier les risques et définir les mesures de prévention associées

Etablir le bilan des charges

Vérifier la résistance des appuis d'après la descente de charge

Vérifier la conformité du système d'échafaudage

Vérifier que la configuration du montage est prévue par la notice du fabricant

EXAMEN D'ADEQUATION

Exploiter le cahier des charges

Prendre en compte l'environnement

Identifier les risques et définir les mesures de prévention associées

Etablir le bilan des charges

Vérifier la résistance des appuis d'après la descente de charge

Vérifier la conformité du système d'échafaudage

Vérifier que la configuration du montage est prévue par la notice du fabricant

EXAMEN D'ADEQUATION

Exploiter le cahier des charges

Prendre en compte l'environnement

Identifier les risques et définir les mesures de prévention associées

Etablir le bilan des charges

Vérifier la résistance des appuis d'après la descente de charge

Vérifier la conformité du système d'échafaudage

Vérifier que la configuration du montage est prévue par la notice du fabricant

EXAMEN DE MONTAGE ET D'INSTALLATION ET EXAMEN DE L'ETAT DE CONSERVATION

Vérifier les appuis, les protections collectives, le montage des planchers
Apprécier la qualité de la résistance des ancrages et amarrages, l'état des éléments

Vérifier le positionnement / nombre et le montage des contreventements, les moyens d'accès, la présence et les contenus des affichages, le montage des bâches et/ou filets, leur fixation sur les échafaudages et la continuité du bâchage sur toute la surface extérieure



MONTER, VERIFIER, RECEPTIONNER, UTILISER ET REALISER LA MAINTENANCE DES ECHAFAUDAGES DE PIED AU SENS DE LA R408

DURÉE : 4 JOURS
(28 HEURES)

Théorie : 1,5 jour
Pratique : 2,5 jours

FORMATION PRATIQUE

LA PREPARATION DU MONTAGE

Aménager l'aire de travail et de stockage
Réceptionner et vérifier l'état du matériel
Sélectionner l'outillage et choisir les équipements assurant la protection du monteur
Prévention des risques liés aux manutentions

LE MONTAGE ET LE DEMONTAGE EN SECURITE D'UNE STRUCTURE SIMPLE D'ECHAFAUDAGE DE PIED

Choix des appuis, calage
Implanter l'échafaudage
Montage et démontage en sécurité de deux structures avec poutre de franchissement, consoles et porte à faux
Mise en œuvre d'ancrage mécanique ou chimique et tests à l'extractomètre

REDIGER UN COMPTE-RENDU DE VERIFICATION / PV DE RECEPTION

Renseigner le compte-rendu / PV
Rédiger des observations

UTILISER UN ECHAFAUDAGE DE PIED EN SECURITE

Choisir et utiliser à bon escient les équipements assurant la protection et la sécurité de l'utilisateur
Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
Tenir compte de la coactivité sur les chantiers.
Maintenir l'échafaudage en sécurité

EVALUATION

Les évaluations sont effectuées en continu pendant toute la durée de la formation. Questionnements oraux, questionnaires à choix multiples, observation pendant la partie pratique avec grille d'évaluation pratique et utilisation de l'outil TUTOPREV BTP. Rédaction d'un compte-rendu et consignation des observations de non-conformité

Objectifs Pédagogiques :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

Animation par des formateurs agréés SFECE (Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage et de l'Etalement).

Matériel utilisé : 2 échafaudages (préfabriqué à cadre et préfabriqué multidirectionnel) - 1 extractomètre

Pédagogie :

En salle, exposés, travail de groupe, cas concrets (durée : 1,5 jour).

Applications pratiques sur chantier école (matériel composé d'une poutre de franchissement, consoles, porte-à-faux, une potence et poulie à cliquet et échafaudage ancré à la façade) (durée : 2,5 jours).

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Validation : attestation de compétences formation validant les acquis après avoir satisfait aux exigences évaluatives.

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française, appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice du fabricant pour réaliser les travaux de leur propre activité et utiliser cet échafaudage.

Toute personne maîtrisant les mathématiques élémentaires et la lecture courante de plans, désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21.12.2004) des échafaudages de pied <24m, montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté. Justifier d'une expérience de 6 mois dans le domaine des échafaudages, d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur sans restriction au port de charges, et être formé à l'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur.

Effectif : 3 personnes minimum - 8 personnes maximum

